

Appel à communications - Aide médicale à mourir

92^e congrès de l'ACFAS 2025
École des technologies supérieures Montréal
Les 5 et 6 mai 2025

Titre : L'élargissement de l'aide médicale à mourir : rétablir le dialogue entre les perspectives philosophiques, éthiques, féministes, décoloniales, et celles issues des études critiques sur le handicap

Lieu et modalités : Le colloque se déroulera à Montréal, mais il pourra être possible d'y présenter ou d'y assister à distance (sur zoom).

Organisation : Naïma Hamrouni - Yoann Della Croce - Daniel Weinstock

Précurseur au Canada en matière d'aide médicale à mourir (AMM), le Québec se distingue aujourd'hui comme l'une des sociétés affichant les taux de décès par AMM les plus élevés à l'échelle mondiale. Chaque année, et plus encore depuis l'invalidation de la disposition législative du Code criminel canadien relative à la mort raisonnablement prévisible en 2021, un nombre croissant de personnes recourent à cette pratique, qui a été conceptualisée au Canada comme un « soin ».

Dans une société démocratique et pluraliste comme la nôtre, où coexistent une pluralité de croyances, de valeurs et de convictions, les conceptions de ce qui constitue une « bonne mort » sont cependant aussi diverses que celles définissant une « bonne vie ». Ainsi, bien que l'AMM bénéficie aujourd'hui d'un large appui social et que la loi permet désormais aux personnes souffrantes qui en font la demande de s'en prévaloir même si elles ne sont pas encore en fin de vie (à la condition qu'elles répondent à un ensemble d'autres critères), les avis des personnes chercheuses, praticiennes, cliniciennes et militantes divergent lorsqu'il s'agit de penser cet élargissement. Parmi les nombreux enjeux sociaux, éthiques, juridiques et cliniques soulevés par la question de l'élargissement de l'AMM aux personnes qui ne sont pas en fin de vie, ceux relatifs à l'admissibilité des personnes en situation de handicap et de celles qui souffrent d'un trouble mental grave récalcitrant aux traitements figurent parmi les plus complexes et les plus délicats.

D'un côté, il ne fait aucun doute que les décisions concernant ses propres soins de fin de vie revêtent un caractère profondément intime et que les choix qui sont posés en la matière doivent être respectés. Mais d'un autre côté, il est tout aussi impératif de prendre en considération le contexte social plus large dans lequel s'inscrivent les demandes d'AMM, en particulier celles qui sont formulées par des personnes dont la mort n'est pas raisonnablement prévisible et qui, parce qu'elles vivent avec un handicap ou un trouble

mental grave, sont aussi victimes de formes persistantes de discrimination directe, systémique et institutionnelle qui briment ce que des personnes militantes et chercheuses ont appelé le « droit de *vivre* dans la dignité ». Comment s'assurer de tenir compte de cette vulnérabilisation structurelle accrue des groupes de personnes les plus stigmatisées et marginalisées de nos sociétés, tout en reconnaissant leur droit le plus fondamental à vivre une fin de vie qui soit la plus fidèle possible à leurs valeurs profondes? Comment tenir compte des phénomènes insidieux d'internalisation de l'oppression et de « préférences adaptatives », sans pour autant brimer l'agentivité des personnes concernées ? Comment penser « l'agentivité opprimée » et le libre choix, non pas l'un contre l'autre, mais ensemble?

Ce colloque consacré aux enjeux soulevés par l'élargissement de l'aide médicale à mourir au Canada depuis 2021 cherche avant tout à créer un espace bienveillant de rencontre et de mise en commun des savoirs et des perspectives (souvent en débat) développés au sein d'une diversité de disciplines, que ce soit la philosophie, l'éthique, le droit, la psychologie, la psychiatrie, la pensée féministe, les études critiques sur le handicap, et les études *mad* et *crip*.

Dans le cadre du colloque, il est déjà prévu qu'un après-midi soit consacré à l'atelier « Alexandre Baril à la rencontre de ses critiques », autour de son livre *Défaire le suicidisme/Undoing Suicidism : A Trans, Queer, Crip Approach to Rethinking (Assisted) Suicide* (Temple University Press).

Les contributions pourront aborder l'élargissement de l'aide médicale à mourir au Québec selon divers angles et à partir de diverses perspectives. Parmi les thèmes possibles (et sans être exhaustif), pensons par exemple à :

- Commentaire du livre d'Alexandre Baril dans l'atelier prévu à cet effet
- L'AMM pensé à partir des concepts d'autonomie relationnelle, de dignité relationnelle, d'interdépendance
- L'AMM, l'autonomie personnelle et la prise de décision partagée
- L'AMM et l'approche par la réduction des méfaits
- L'AMM dans le contexte plus large de l'âgisme et du capacitisme
- L'AMM et l'éthique du vieillissement
- L'AMM et les injustices épistémiques
- L'AMM et l'éthique du care
- L'AMM et le dons d'organes
- La marchandisation des services de suicide assisté
- Perspectives issues des études critiques sur le handicap, queer, crip et mad
- Perspectives issues des études autochtones
- La récupération conservatrice des critiques féministes (et crip) de l'AMM

Critères de sélection des propositions

La sélection des propositions de communication se fera sur la base des critères suivants : Pertinence par rapport au thème général du colloque; Thèse et objectifs clairs et pertinents; Originalité de la réflexion quant aux enjeux ciblés; Contribution à l'avancement des connaissances.

Format de la proposition et date limite

Le résumé doit être rédigé en français.

Le résumé de communication (1500 caractères espaces compris) doit être accompagné d'un titre (180 caractères espaces compris).

Les propositions de communications doivent être envoyées en format word au plus tard le **15 janvier prochain 2025** aux deux courriels suivants : naima.hamrouni@uqtr.ca et yoann.dellacroce@mail.mcgill.ca Veuillez indiquer dans l'objet du courriel «ACFAS Aide médicale à mourir». Les propositions retenues recevront une confirmation par courriel **avant le 8 février 2025**.

Pour des raisons d'accessibilité, nous envisageons le **format bimodal pour ce colloque**. Veuillez mentionner, lors de la soumission, si vous comptez être sur place ou à distance.

À noter : L'inscription au congrès est obligatoire pour l'ensemble des personnes participant au colloque, que ce soit en présence ou en ligne : <https://www.acfas.ca/evenements/congres> Les frais d'inscription et de déplacements sont à la charge des personnes participantes. Si un soutien financier est requis, veuillez le mentionner dans le courriel de soumission (l'équipe dispose d'un petit budget pour soutenir les personnes étudiantes, chercheuses junior ou professeures qui n'ont pas de financement).